

Communiqué de presse du 17 mars 2020

L'impact du COVID-19 sur les concours FPT

A la suite des décisions du Premier ministre, samedi 14 mars, et des recommandations sanitaires édictées par le Haut conseil de la santé publique, M. Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'Etat, a réuni les organisations syndicales et les employeurs des trois versants de la fonction publique, le 16 mars, afin d'adapter les modalités d'organisation du travail permettant d'assurer la mobilisation et la protection des agents publics.

A notamment été évoquée la question de l'organisation des concours d'accès à la Fonction Publique Territoriale. Olivier DUSSOPT a annoncé que les concours étaient ajournés dans leur ensemble. Les nouvelles dates d'organisation des concours seront précisées ultérieurement.

Comme indiqué lors de notre précédent communiqué de presse, les Centres de Gestion de la FPT, en lien avec les pouvoirs publics, rechercheront l'équilibre entre mesures sanitaires préventives et plan de continuité administrative.

L'évolution de la situation, à la suite de l'allocution du Président de la République d'hier soir, exige un nouveau positionnement de l'ensemble des Centres de Gestion en ce qui concerne l'organisation des concours.

Compte-tenu des mesures annoncées et de leurs conséquences, la FNCDG prône, pour tous les organisateurs, de reporter l'ensemble des opérations concours programmées jusqu'à la fin du mois de mai 2020.

Les CDG organisateurs informeront leurs Préfectures de la décision de report, compte-tenu des dispositions de l'arrêté du 9 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du covid-19.

Dès lors que les circonstances le permettront, les Centres organisateurs se concerteront pour élaborer un nouveau calendrier national des concours.

Chacun des candidats concernés sera personnellement avisé dans les meilleurs délais.

Contact presse :
Thierry SENAMAUD
Directeur
01 53 30 09 99
direction@fncdg.com